



**Certificat d'examen de type
n° 01.00.510.010.1 du 13 décembre 2001**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/72/B080679-D1

**Dispositif de libre service DOMS
à pré-paiement et à post-paiement type PSS 5000
avec dispositif de visualisation et de mémorisation sécurisé
(précision commerciale)**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 12 avril 1955 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments mesureurs volumétriques de liquides autres que l'eau, et du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la C.E.E. au contrôle des compteurs de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires.

FABRICANT :

DOMS A/S Formervangen 28, DK-2600 GLOSTRUP, DANEMARK

CARACTERISTIQUES :

Le dispositif de libre service DOMS à pré-paiement et à post-paiement type PSS 5000 faisant l'objet du présent certificat est destiné à être associé à des ensembles de mesurage routiers ayant fait l'objet d'un examen de type, équipés de dispositifs calculateurs-indicateurs électroniques en vue de leur utilisation en libre service dans les configurations suivantes :

- libre service surveillé avec post-paiement immédiat et mise en mémoire temporaire des données de mesurage d'une transaction,
- libre service surveillé ou non avec pré-paiement,
- libre service surveillé ou non avec post-paiement différé.

Le dispositif de libre-service faisant l'objet du présent certificat est essentiellement constitué :

- d'une unité centrale comprenant notamment le logiciel métrologique, une mémoire de type SRAM pour la mémorisation temporaire des données de mesurage d'une transaction et une mémoire de type FLASH comprenant le programme,
- d'un module de mémorisation composé d'une mémoire FLASH pour la mémorisation des données de mesurage des transactions dans le cas d'un fonctionnement en pré-paiement ou en post-paiement différé le cas échéant,

ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

SIEGE SOCIAL - LABORATOIRES DE PARIS
1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15
Tél. : 01 40 43 37 00 - Fax : 01 40 43 37 37
BARCLAYS PARIS CENTRALE 30588 Guichet 60001 Compte 49726740101 RIB 70 - CRCA PARIS IAA.DISTRIB. 18206 Guichet 00426 Compte 58381956001 RIB 45

LABORATOIRES DE TRAPPES
29, avenue Roger Hennequin - 78197 Trappes Cedex
Tél. : 01 30 69 10 00 - Fax : 01 30 69 12 34

E-mail : info@lne.fr
Siret 313 320 244 00012
NAF 743 B

- d'un écran de visualisation des paramètres de gestion d'un ensemble de mesurage et des informations mémorisées fonctionnant sur la base d'un menu déroulant piloté par un boîtier de commande composé de cinq touches,
- de cartes d'interfaces modulaires pour le raccordement des divers ensembles de mesurage,
- d'une batterie de secours permettant la sauvegarde des données mémorisées en cas de coupure d'alimentation.

Le dispositif de libre-service DOMS type PSS 5000 peut être utilisé simultanément dans toutes les configurations définies ci dessus ou dans une combinaison de ces configurations. Dans le cas où il est utilisé uniquement en libre-service en post-paiement surveillé, le module de mémorisation n'est pas présent.

Le dispositif de libre service peut être associé à un dispositif imprimeur dont les indications ne sont pas contrôlées par l'Etat.

Les informations principales mémorisées pour chaque transaction au niveau de la mémoire temporaire sont :

- l'identification de l'ensemble de mesurage concerné,
- l'identification de la transaction au sein de la séquence,
- le prix unitaire,
- le volume délivré,
- le prix à payer.

Les informations principales mémorisées pour chaque transaction, en mode non surveillé, en post-paiement différé et pré-paiement sont :

- l'identification de l'ensemble de mesurage concerné,
- code du produit délivré,
- le prix unitaire,
- le prix à payer,
- le volume délivré,
- la date, et l'heure de la transaction,
- le montant prépayé (en cas de pré-paiement),
- le numéro de carte de paiement utilisée (en cas de post-paiement différé),
- le numéro chronologique de la transaction.

Si d'autres indications sont mémorisées, elles ne doivent pas entraver la bonne lecture des informations décrites ci-dessus, ni être en contradiction avec celles ci.

Le dispositif de libre service DOMS type PSS 5000 peut gérer jusqu'à 40 distributeurs multi-cabines mono-face ou 20 distributeurs multi-cabines double-faces.

Il possède les caractéristiques suivantes :

- échelon de volume : 0,01 L
- échelon de prix unitaire : 0,001 €
- échelon de prix à payer : 0,01 €



SCELLEMENT :

L'accès au programme et à la configuration des données métrologiques est protégée par une clé électronique de verrouillage située sur l'unité centrale et scellée au moyen d'une étiquette autocollante destructible par arrachement.

CONDITIONS PARTICULIERES D'INSTALLATION:

Le dispositif de libre service DOMS type PSS 5000 doit être facilement accessible par le client en cas de contestation.

Le raccordement de ce dispositif libre-service aux dispositifs calculateurs-indicateurs des volumes et des prix associés ne doit en aucun cas faire obstacle à la vérification des ensembles de mesurage routiers auxquels il est raccordé.

Dans le cas d'une utilisation en post-paiement surveillé avec mémorisation temporaire, la mention suivante doit être apposée à proximité du dispositif indicateur de l'ensemble de mesurage fonctionnant selon ce mode : « Au cas où les indications caractérisant votre transaction ne seraient plus disponibles sur le calculateur, celles-ci ont été mémorisées et affectées de l'identifiant M ». Cette mention doit s'accompagner des informations relatives à leur accessibilité.

Le dispositif de libre service DOMS type PSS 5000 peut être associé à des ensembles de mesurage routiers équipés des dispositifs calculateurs-indicateurs figurant dans la liste annexée au présent certificat.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

La plaque d'identification se présente sous la forme d'une étiquette autocollante destructible par arrachement, située sur la face latérale du boîtier du dispositif de libre-service DOMS type PSS 5000.

Cette plaque comporte un emplacement réservée à l'apposition de la marque de vérifications partielles et d'essais spéciaux et de la marque de vérification primitive sous la forme d'une étiquette.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

1. Vérification primitive

Lorsque la vérification primitive du dispositif de libre-service DOMS type PSS 5000 faisant l'objet du présent certificat est effectuée avec les ensembles de mesurage routiers auxquels il sera associé sur site ou dans des conditions équivalentes, la vérification primitive peut être réalisée en une seule phase chez le demandeur.

Cette vérification consiste dans une première partie à :

- vérifier la conformité de la version du logiciel avec le présent certificat,
- vérifier la bonne configuration du système en fonction de son utilisation prévue sur le site.

Dans une seconde partie, il y a lieu de réaliser les opérations suivantes :

- s'assurer de l'existence et du bon fonctionnement des sécurités de transmission et d'écriture des données mémorisées sur les supports de mémorisation lors d'une transaction. Les valeurs de volume et de prix à payer lues sur l'écran de visualisation du dispositif de libre-service et sur le dispositif indicateur des volumes et des prix de l'ensemble de mesurage doivent être identiques.

- déconnecter le module de mémorisation de l'unité centrale avant une transaction en post-paiement et s'assurer que le dispositif de libre-service se met automatiquement hors service pour toute transaction en post-paiement différé,
- déconnecter le module de mémorisation de l'unité centrale pendant une transaction en post-paiement différé, s'assurer que le dispositif de libre-service se met automatiquement hors service après l'arrêt de la (ou des) distribution (s) en cours jusqu'à la reconnexion du module de mémorisation,
- effectuer une transaction en post-paiement immédiat en mode surveillé, relever les indications de volume et de prix à payer indiquées par l'ensemble de mesurage, générer une coupure d'alimentation électrique du dispositif de libre-service pendant la seconde transaction de la séquence et s'assurer que les données mémorisées (mémorisation temporaire), sont identiques à celles qui ont été relevées.
- générer une coupure d'alimentation électrique pendant une transaction en cours en post-paiement différé et s'assurer que le dispositif de libre-service se met automatiquement hors service après l'arrêt de la (ou des) distribution (s) en cours jusqu'au rétablissement de l'alimentation.

En fonction de la configuration du dispositif de libre-service tout ou partie de ces contrôles doivent être réalisés.

Si la vérification du dispositif libre-service DOMS type PSS 5000 n'a pas pu être réalisée avec les ensembles de mesurage routiers auxquels il sera associé sur site ou de façon équivalente, la vérification primitive doit être réalisée en deux phases :

Examen préalable :

Cet examen consiste à réaliser les contrôles définis pour la première partie de la vérification primitive et décrits ci-dessus.

Vérification sur site

Lors de la seconde phase de la vérification primitive, il convient de réaliser les essais décrits ci-dessus dans la seconde partie de la vérification primitive en une seule phase.

2- Vérification périodique

Les essais de la vérification périodique comprennent les essais définis ci-dessus pour la seconde phase de la vérification primitive.

De plus, il y a lieu de :

- vérifier la conformité des inscriptions réglementaires aux dispositions du présent certificat,
- vérifier l'intégrité du dispositif de scellement,
- vérifier que du premier enregistrement dans le module de mémorisation date de plus de trois mois (si le matériel est en fonction depuis plus de trois mois).

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72/B080679-D1 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

ANNEXES :

[Notice descriptive](#)

[Vue d'ensemble](#)

[Schéma de la plaque d'identification](#)

[Plan de scellement](#)

[Modalités de lecture des données mémorisées](#)

[Liste des dispositifs calculateurs-indicateurs susceptibles d'être associés au dispositif PSS 5000](#)

Le Directeur général

Marc MORTUREUX.